

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/05/2014

Réception par le Prefet : 19/05/2014

Publication : 23/05/2014



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2014-5-8-3

Séance du vendredi 16 mai 2014

**PROGRAMME E758  
MISSION PROMOTION DU BILINGUISME  
AIDE EXCEPTIONNELLE A DES ACTIVITES CULTURELLES  
EN LANGUE RÉGIONALE DANS LE PREMIER DEGRE  
(ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014)**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2014-2-8-2 du 13 mars 2014 approuvant le budget primitif 2014 de la Mission Promotion du Bilinguisme,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue une subvention exceptionnelle de 500 € à l'Association des Œuvres scolaires de la Vallée de la Doller de SENTHEIM.
- précise que cette dépense sera imputée sur le programme E758, imputation 65-28-6574-2657-311 du budget départemental 2014.

LE PRESIDENT  
Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Remy WITH

Adopté  
voix contre  
abstentions